

RÈGLEMENT DU JEU FACEBOOK LOSC BOT MESSENGER 2019

Article 1 : ORGANISATION

La société LOSC Lille SA, Société Anonyme au capital social de 7 350 910 €, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 319.633.749, dont le siège est situé au Domaine de Luchin, Grand Rue, 59780 CAMPHIN-EN-PÉVÈLE, ci-après dénommé "société organisatrice" organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat sur sa page Facebook officielle, du lundi 14 octobre 2019 à 08h00 au lundi 21 octobre 2019 à 11h59.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique.

Les mineurs sont admis à participer à ce jeu à la condition qu'ils aient préalablement obtenu de leurs parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale l'autorisation de le faire. Le fait pour eux de participer implique qu'ils aient obtenu cette autorisation. La société organisatrice se réserve le droit d'en demander la justification écrite à tout moment et de procéder à toutes les vérifications nécessaires.

La participation au jeu implique l'acceptation du présent règlement, disponible sur le bot Messenger Facebook du LOSC ou sur simple demande auprès du LOSC.

Une seule participation par personne (même nom, même adresse) est acceptée.

Article 3 : PRINCIPE DU JEU

Le jeu proposé est un jeu de tirage au sort. La participation se fait par le biais d'un formulaire à remplir via le bot Messenger Facebook du LOSC pendant la durée du jeu, soit du lundi 14 octobre 2019 à 08h00 au lundi 21 octobre 2019 à 11h59.

Aucune participation par un autre canal ne pourra être prise en compte.

Article 4 : DÉTERMINATION DES GAGNANTS

Les personnes ayant rempli le formulaire pendant les dates de l'opération et répondant aux conditions visées à l'article 2 participeront automatiquement au Tirage au Sort.

Un seul tirage au sort sera effectué par la société organisatrice, le 22 octobre 2019.

Article 5 : MODALITÉS DE RECEPTION DES LOTS

Les gagnants du Tirage au sort seront contactés par le service communication du LOSC après la fin du jeu. Les lots seront envoyés par e-mail.

Article 6 : LOTS

Cinquante (50) lots de deux (2) places pour assister aux matchs LOSC / FC Girondins de Bordeaux le 26 octobre 2019, LOSC / FC Metz le 9 novembre 2019, LOSC / Dijon FCO le 30 novembre 2019, LOSC / Stade Brestois le 7 décembre 2019, et LOSC / Montpellier HSC le 14 décembre 2019 (dates de programmation sous réserve de modification par la LFP).

Valeur commerciale d'un lot : entre 50 et 200€ (entre 25 et 100€ par place).

La valeur du lot ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

La société organisatrice se réserve le droit de substituer, à tout moment, au lot proposé, un lot d'une valeur équivalente ou de caractéristiques proches.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

Article 7 : RESPONSABILITÉ

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du jeu proposé, notamment afin d'en modifier les résultats.

A ce titre, la société organisatrice se réserve le droit, sans être tenue à quelque indemnisation que ce soit, d'exclure du jeu la personne responsable et/ou de mettre un terme anticipé au jeu.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le jeu.

Article 8 : DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), il est précisé aux participants que :

Seul le LOSC, organisateur du Jeu-Concours sera destinataire des informations communiquées par le participant pour l'exécution du Jeu-Concours. Les données nominatives des participants pourront être utilisées à des fins commerciales par le LOSC si le participant a donné son accord. Les données sont conservées le temps de la prise en compte de la participation au jeu ou en cas de prospection, pour une durée maximale de trois ans à compter de leur collecte.

1. Identité du responsable de la collecte de données

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LOSC LILLE, SA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 319.633.749, dont le siège est situé au Domaine de Luchin, Grand Rue, 59780 CAMPHIN-EN-PÉVÈLE.

2. Collecte des données à caractère personnel

Le fondement légal de la collecte des données personnelles est le consentement du participant s'agissant des données qu'il fournit lors de l'utilisation du Chatbot.

Les données à caractère personnel sont collectées pour répondre à une ou plusieurs des finalités suivantes :

- (i) Constituer un fichier de membres inscrits, d'utilisateurs, de clients et prospects,
- (ii) Adresser des newsletters, sollicitations et messages promotionnels. Dans le cas où le participant ne le souhaiterait pas, nous lui donnons la faculté d'exprimer son refus à ce sujet lors de la collecte des données;
- (iii) Élaborer des statistiques commerciales et de fréquentation de nos services,
- (iv) Organiser des jeux concours, loteries et toutes opérations promotionnelles à l'exclusion des jeux d'argent et de hasard en ligne soumis à l'agrément de l'Autorité de Régulation des Jeux en ligne,
- (v) Gérer la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus,
- (vi) Personnaliser les réponses aux demandes d'information du participant,

3. Destinataires des données collectées

Auront accès aux données du participant à caractère personnel :

Le personnel de notre société et nos sous-traitants;

Peuvent également être destinataires de ces données à caractère personnel les organismes publics, exclusivement pour répondre à nos obligations légales, les auxiliaires de justice, les officiers ministériels.

4. Durée de conservation des données à caractère personnel

- (i) Concernant les données relatives à la gestion de clients et prospects :

Les données du participant à caractère personnel sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale.

Concernant d'éventuelles opérations de prospection qui seraient destinées au participant, les données pourront être conservées pendant un délai de 3 (trois) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données à caractère personnel relatives à un prospect, non client, pourront être conservées pendant un délai de 3 (trois) ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant du prospect.

Au terme de ce délai de 3 (trois) ans, nous pourrions reprendre contact avec le participant pour savoir s'il souhaite continuer à recevoir des sollicitations commerciales.

- (ii) Concernant la gestion des listes d'opposition à recevoir de la prospection :

Les informations permettant de prendre en compte le droit d'opposition sont conservées au minimum 3 (trois) ans à compter de l'exercice du droit d'opposition.

5. Sécurité

Nous informons le participant prendre toutes précautions utiles, mesures organisationnelles et techniques appropriées pour préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de ses données à caractère personnel et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

6. Hébergement

Nous informons le participant que ses données sont conservées et stockées, pendant toute la durée de leur conservation sur les serveurs de la société Scaleway, situés en France dans l'Union Européenne. L'utilisation des données est réalisée par Windows Dynamics et l'envoi de campagnes commerciales par ActiveTrail et MyElefant.

Les données ne feront l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union européenne dans le cadre de l'utilisation des services que nous proposons au participant.

7. Accès aux données à caractère personnel

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au RGPD, le participant dispose du droit d'obtenir la communication et, le cas échéant, la rectification ou l'effacement des données le concernant. Pour l'exercer, le participant peut adresser un courrier postal à :

LOSC LILLE SA – Service Marketing – Domaine de Luchin, Grand Rue – 59780 CAMPHIN EN PEVELE.

8. Droit de définir des directives relatives au traitement des données après décès

Le participant dispose du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Ces directives peuvent être générales, c'est-à-dire qu'elles portent alors sur l'ensemble des données à caractère personnel qui concernent le participant. Elles doivent dans ce cas être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.

Les directives peuvent aussi être spécifiques aux données traitées par notre société. Il convient alors de nous les transmettre aux coordonnées suivantes par voie postale :

LOSC LILLE SA – Service Marketing – Domaine de Luchin, Grand Rue – 59780 CAMPHIN EN PEVELE.

En nous transmettant de telles directives, le participant donne expressément son consentement pour que ces directives soient conservées, transmises et exécutées selon les modalités prévues aux présentes.

Le participant peut désigner dans ses directives une personne chargée de leur exécution. Celle-ci aura alors qualité, lorsque le participant sera décédé(e), pour prendre connaissance desdites directives et nous demander leur mise en œuvre. A défaut de désignation les héritiers du participant auront qualité pour prendre connaissance de ses directives au décès et nous demander leur mise en œuvre.

Le participant peut modifier ou révoquer ses directives à tout moment, en nous écrivant aux coordonnées ci-dessus.

9. Portabilité des données à caractère personnel

Le participant dispose d'un droit à la portabilité des données à caractère personnel qu'il nous aura fournies, entendues comme les données qu'il a déclarées activement et consciemment dans le cadre de l'accès et de l'utilisation des services, ainsi que des données générées par son activité dans le cadre de l'utilisation des services. Nous rappelons que ce droit ne porte pas sur les données collectées et traitées sur une autre base légale que le consentement ou l'exécution du contrat nous liant.

Ce droit peut être exercé gratuitement, à tout moment, et notamment lors de la fermeture du compte du participant sur la Plateforme, afin de récupérer et de conserver ses données à caractère personnel.

Dans ce cadre, nous adresserons au participant ses données à caractère personnel, par tous moyens jugés utiles, dans un format ouvert standard couramment utilisé et lisible par machine, conformément à l'état de l'art.

Article 9 : LOI APPLICABLE

Le présent jeu est exclusivement soumis à la loi française. Les participants sont soumis à la réglementation applicable aux jeux.

Les réclamations ou litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution de ce règlement devront être soumis, par lettre recommandée avec avis de réception, au siège social de la société organisatrice.

Tout litige né à l'occasion du présent jeu et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes.